

LE CARMEL D'ANGERS (1/2) 1626 - 2026

- 400 ans d'existence • Toujours dans son site historique • Un palais pour premier monastère • Rébellion au couvent • Pionnières de la dévotion au Sacré-Cœur • Une carmélite privée de sépulture ecclésiastique



Depuis près de quatre siècles, la ville d'Angers abrite une communauté de carmélites cachée aux regards du monde. Au cœur de la Doutre, au 39 de la rue Lionnaise, ce monastère occupe encore ses murs du XVII^e siècle. Malgré les persécutions révolutionnaires, dans cette partie de l'Anjou marquée par les guerres de Vendée, c'est un des rares carmels de France à avoir conservé son implantation d'origine ainsi qu'une continuité de lieu avec l'Ancien Régime. Plongeons sans plus tarder dans l'histoire de ce monastère angevin, dont les chroniques, rédigées année après année par les carmélites, nous livrent un témoignage vivant des événements qui l'ont marqué.

Les fruits de la réforme thérésienne

Le Carmel tel que nous le connaissons aujourd'hui est issu de la réforme de saint Jean de la Croix et de sainte Thérèse d'Avila, au XVI^e siècle. Les origines de cet ordre contemplatif remontent au XII^e siècle, sur le mont Carmel en Palestine, où des croisés choisirent de vivre en ermites. Inspirés par l'exemple du prophète Élie, qui avait confondu les prêtres de Baal grâce au feu qui embrasa son autel, leur spiritualité était aussi tournée vers le culte marial avec la vénération de Notre-Dame du Mont-Carmel. En 1234, le patriarche de Jérusalem Albert, évêque de Verceil, leur donna un embryon de règle.

Au XIII^e siècle, fuyant la situation instable en Palestine, ils s'implantèrent en Europe. Le pape Innocent IV leur donna le statut d'ordre mendiant, et ils adoptèrent un mode de vie cénobitique. Au XV^e siècle, le Carmel connaît un premier mouvement de réforme avec sa prise en main par Jean Soreth. Maître en théologie à l'université de Paris, élu prieur général de l'ordre en 1451, il promulgua de nouvelles constitutions pour cet ordre qui, d'érémétique, était devenu enseignant et prédicateur. Il donna aussi naissance à la branche féminine en 1453. Jean Soreth mourut à Angers en 1471.

La Réforme protestante ébranla gravement l'ordre du Carmel. C'est dans ce contexte troublé qu'intervint l'œuvre

de sainte Thérèse d'Avila. Aidée par saint Jean de la Croix, elle créa les *Carmes déchaussés*, qui devinrent indépendants en 1580, se distinguant alors des *grands carmes* ou *carmes chaussés*. Ce saint projet connut immédiatement renommée et succès, jusqu'en France où Madame Acarie (Bienheureuse Marie de l'Incarnation), aidée du Cardinal de Bérulle, importa le mouvement et ouvrit en 1604 le premier couvent de carmélites à Paris. La réforme thérésienne s'étendit très rapidement dans le reste du royaume.

À Angers, l'initiative revint à la comtesse Miron de Caraval, sœur de Monseigneur Miron, évêque d'Angers, connue pour son ardente piété et dévouée à toutes les bonnes œuvres. Voulant contribuer à la gloire de Dieu par l'établissement d'une maison religieuse, son choix se porta sur les carmélites déchaussées.



Un des rares carmels de France à avoir conservé son site historique
(photo Google Earth)

Convaincue par la haute réputation de sainteté de ce mouvement, elle demanda au cardinal de Bérulle d'ouvrir un monastère à Angers. En échange, elle promettait de prendre à sa charge l'établissement sous la forme d'une rente annuelle, et s'engageait en plus à leur offrir pendant trois ans un logement meublé pour douze religieuses. Cette entreprise reçut l'appui de Marie de Médicis, mère de Louis XIII, installée au Logis Barrault depuis 1619 en qualité de Gouverneur de l'Anjou. Elle écrivit à Monseigneur Miron et au

concierge de la propriété, Goyer, lui demandant de *recevoir avec honneur les Filles de sainte Thérèse et de les loger gratuitement pendant trois ans dans sa maison*. Les échevins d'Angers apportèrent également leur soutien. Le cardinal de Bérulle se chargea de demander au roi les lettres patentes nécessaires à la fondation. En 1626, il était supérieur de l'Oratoire, qu'il avait fondé, et l'un des trois supérieurs des carmélites de France. Louis XIII, qui venait de remporter une victoire contre les protestants lors du siège de La Rochelle, accorda très volontiers ces garanties juridiques.

Les premières carmélites du Logis Barrault

Bérulle se mit alors en quête des premières religieuses. Il les choisit selon deux critères : leur capacité à assumer la charge de prieure, et le fait de posséder une dot afin d'assurer des revenus à la fondation. À cette époque, les

carmélites étaient ainsi souvent issues de familles de la haute société, en raison des ressources financières que leur dot permettait d'apporter à la communauté. Son choix se fixa sur cinq sœurs d'une vertu consommée, qui ont donné des exemples qui ne cèdent en rien à ceux qu'on admire dans la vie des anciens solitaires du désert.

Mère Renée de Jésus-Maria (de Menou) du couvent de Tours, fut nommée prieure. *Esprit pénétrant et docile, doué pour le gouvernement*, la jeune sœur de 26 ans avait été appelée de Tours à Paris et formée par Bérulle lui-même.

Sœur Madeleine de l'Incarnation (Rosière), du même monastère, assura la charge de sous-prieure : *C'était une âme extrêmement simple et loyale*.

Sœur Marie de Saint-François (du Breil), professe de Nantes, fut désignée *dépositaire* (économe).

Sœur Marguerite de Jésus-Maria (Gueslin), d'Orléans, seule fondatrice qui décéda à Angers (en 1657), fut nommée à la même charge : *Elle était une bonne âme qui dans le monde-même était toute dévouée à Dieu*.

Se joignit aux autres, sœur Marie de l'Incarnation (de Queslus), du couvent de la Sainte-Mère-de-Dieu, le second carmel de Paris. En 1613, sa mère avait obtenu, à Rome, les reliques de saint Donat, saint Saturnin et sainte Rufine. La religieuse fut heureuse de les donner au nouveau monastère.

Le 17 janvier 1626, après un voyage éprouvant, les cinq religieuses arrivèrent à Angers. Mère Renée de Jésus-Maria et Sœur Marie de l'Incarnation, parties de Paris dans un carrosse affrété par la comtesse de Caraval, avaient rejoint les trois autres à Tours. Là, le petit groupe avait poursuivi son périple jusqu'à Angers par voie fluviale. En cette saison très rigoureuse, le voyage fut périlleux. Le lendemain, la petite communauté fut accueillie solennellement. Les carmélites furent reçues par Monseigneur Miron assisté de l'évêque de Nantes, entouré de son clergé, de ses magistrats et corps de ville et de la population angevine, très enthousiaste.

Après le chant du Te Deum, Charles Miron, évêque d'Angers, et Philippe Cospéan, évêque de Nantes, ayant béni et arrêté le lieu de leur clôture, en présence d'un nombre infini de peuple et des principaux de la ville, conduisirent les religieuses en la maison de la reine Marie de Médicis, mère du roi, au Logis Barrault.

C'était le trente-huitième carmel de France.

Très rapidement, sept postulantes issues de grandes familles d'Anjou et de l'Ouest se joignirent aux cinq fondatrices :

- Marie du Saint-Sacrement, fille de M. Boucler, avocat au siège présidial d'Angers ;
- Renée de la Mère de Dieu, fille de M. du Laurent, seigneur de la Crilloire et de Soulangier, gentilhomme du Poitou ;
- Françoise de Jésus-Maria, fille de messire Lefebvre de l'Aubrière, conseiller du roi au parlement de Rennes ;
- Marie de la Croix, fille de M. de LaVachère ;
- Anne de l'Incarnation, fille de M. Dumesnil, avocat du roi et son conseiller au présidial d'Angers ;
- Marie de la Trinité, fille du sieur du Voisinay, bourgeois d'Angers ;

- Marthe de Jésus, fille de M. Regnault, avocat au présidial du Mans.

Bien que de milieux aisés, c'était une vie très rude que choisissaient les carmélites. Leur bienfaitrice, la comtesse de Caraval, était morte à leur arrivée. Elle n'avait pas eu le temps d'accomplir ses promesses, et comme ses affaires n'étaient pas en ordre, son fils ne put remplir ses engagements. La communauté ne put toucher les 9 000 livres promises. En outre, les sept premières postulantes, qui pourtant venaient de familles de la haute société, n'apportèrent pour dot que de modiques sommes : leurs parents n'avaient pas confiance en cet embryon de communauté encore instable. Le R.P. Duchesne, prêtre et prédicateur de l'Oratoire, leur rendit visite en 1629. *Il y trouva une très grande ferveur et bien de la sainteté mais une pauvreté extrême*. À cette nouvelle, les supérieurs demandèrent aux carmélites du couvent de la Mère de Dieu, à Paris, de leur apporter leur aide. Deux religieuses arrivèrent à Angers, apportant 5 000 livres. Cette somme permit à la communauté de déménager à La Gasnerie, dans la Doutre.

Installation rue Lionnaise.

La Doutre offrait un intérêt certain pour les religieuses car cette partie occidentale de la ville possédait encore de grands espaces favorables à l'édification d'un monastère écarté du monde. La Gasnerie faisait partie de l'enclos de l'hôtel des Pénitentes.

Elles demeurèrent près de dix ans dans cette maison dont elles étaient locataires. *Mal logées, mal nourries, mal vêtues*, elles survivaient en travaillant à des ouvrages de broderie et de dentelles, ou en vendant des produits de leur jardin. Elles vivaient aussi d'aumônes. Bien souvent, leurs repas se résumaient en une soupe de pois épaisse qu'on faisait passer par la poêle avec un peu de beurre et deux œufs par-dessus, plat très commun en ce temps-là. Durant cette période, elles opérèrent plusieurs achats immobiliers pour agrandir le couvent, dans de petites rues aujourd'hui disparues depuis l'ouverture du boulevard Descazeaux au XIX^e siècle.

On manquait cependant de place pour bâtir une église. Madame de Combalet, ancienne novice du carmel de Paris et bienfaitrice de l'ordre, demanda à son amie Symonne de Maillé-Brézé, l'abbesse du Ronceray, de leur vendre une de ses maisons, l'hôtel du Puy-Gaillard. Les Carmélites en firent l'acquisition en 1638, avec la permission et l'aide financière des supérieurs de Paris. L'hôtel du Puy-Gaillard se situe actuellement au 39 de la rue Lionnaise, il est encore aujourd'hui l'entrée du monastère. En contrepartie, les carmélites s'engagèrent entre autres...

...à faire dire et célébrer dans leur église et couvent chacun et à perpétuité le jour que celui que décèdera Dame Symonne de Maillé-Brézé, [...] vingt messes à basse voix de l'office des trépassés et aussi les suffrages et oraisons, pour le salut et le remède de son âme. Et encore le jour ou lendemain du décès de chacune des religieuses tant officières qu'autre qui sont à présent et seront ci-après à toujours dans ladite abbaye du Ronceray, une messe à basse voix de l'office des trépassés et aussi les suffrages et oraisons ordinaires à l'intention de la défunte.



Sainte Thérèse d'Avila
Réformatrice du Carmel



Le Logis du Puy-Gaillard, au 39 de la rue Lionnaise

La communauté n'eut pas le temps de s'installer dans ce nouveau logis. En 1638, la peste se déclara dans la ville. Les chroniques du monastère rapportent cette anecdote :

La peste a affligé l'Anjou tous les étés pendant plus de vingt ans, de sorte que la communauté fut obligée de sortir de la clôture et d'aller à Éventard, maison de M. l'Évêque, où elles demeurèrent quelque temps. Les habitants d'Angers, se voyant toujours affligés de cette maladie, se sentirent inspirés de faire vœu à saint Sébastien de faire une procession générale tous les ans, le jour de sa fête, qui partirait de l'église Saint-Maurice et irait en celle des Cordeliers, à laquelle assisteraient le corps de ville, les chanoines, les prêtres et religieux et y chanteraient une messe en l'honneur du saint. Ce vœu a été fait vers 1646. Depuis ce temps l'on n'a point vu de peste, quoiqu'auparavant cette maladie rendait la ville si déserte que l'herbe venait le long des rues.

C'est donc seulement en 1639 que les carmélites s'installèrent dans leur monastère. Les débuts furent difficiles. Le Puy-Gaillard n'était pas adapté pour la vie de religieuses cloîtrées, trop petit et délabré.

Il n'est pas croyable combien elles y ont souffert : il fallait traverser une grande cour pour aller au chœur le jour et la nuit, quelque temps qu'il fit ; elles étaient sans cellule ; leurs paillasses étaient dans des greniers, où elles couchaient exposées à tous les vents n'ayant seulement que des draps pour se séparer les unes des autres ; la pauvreté était telle, que la sœur Renée de la Mère de Dieu, tante du marquis de la Porte, étant première portière, se levait le matin une heure avant les autres pour cueillir des herbes au jardin, afin de les faire vendre dans le but d'avoir de quoi acheter ce dont on ne pouvait se passer. Elles vivaient fort pauvrement, et cependant elles étaient fort contentes et extrêmement gaies, ne pensant point que l'on dût être autrement qu'elles étaient. »

La construction du monastère

Cependant le R.P. Duchesne leur ordonna, grâce aux dots de nouvelles arrivantes, d'agrandir et d'aménager les lieux. Elles construisirent sur son ordre des cellules et un côté de cloître. Elles firent aussi lambrisser l'écurie pour leur servir d'église, qu'elles gardèrent jusqu'en 1715. Le reste des bâtiments fut bâti progressivement. Vers 1652, avec les 10 000 livres apportées comme dot par une novice,

fut élevé le second côté du cloître, appelé le *Dortoir de la Sainte Vierge*. En 1666, une donation du même montant permit la construction du troisième côté du cloître, ainsi que du réfectoire et de l'infirmerie. Le quatrième côté fut bâti à la suite, grâce aux économies restantes. *Ainsi on a bâti le dedans de la maison sans avoir rien emprunté*, dit une note de l'année 1692, *il y a lieu d'espérer que Notre Seigneur, ayant pourvu par sa divine bonté au bâtiment du dedans de la maison, pourvoira aussi pour ce qui reste à bâtir au dehors, savoir l'église et la sacristie*. Les carmélites ne vivaient pas que de dons et de dots. Pour survivre malgré ces dépenses, elles travaillaient de leurs mains à des ouvrages d'ameublement en broderie, à quoi elles gagnaient beaucoup, comme aussi en fruits du jardin qu'elles vendaient. En 1694, les travaux touchèrent à leur fin : on bâtit la porte du jardin, pour que les hommes n'entrent plus dans les dortoirs pour porter du blé dans les greniers.

Un heureux évènement marqua l'année 1710 : Le 27 juin, le carmel reçut solennellement de Rome les reliques de saint Clément et saint Innocent, martyrs. La cérémonie fut faite avec une grande solennité et fut précédée dès la veille d'une procession, par l'ordre de Monseigneur Poncet, évêque d'Angers :

On porta les châsses en nombre d'églises qu'il avait marquées, et les ecclésiastiques se pressaient à qui aurait l'honneur de les porter sur leurs épaules. On les rapporta ensuite en la chapelle des Carmélites. Pendant toute l'octave, le Saint-Sacrement fut exposé dès le matin, et chaque jour il venait des processions pour chanter la messe, revenaient pour chanter vêpres et le soir faisaient le salut. Tous les jours différents prédicateurs chantaient les louanges des saints martyrs.

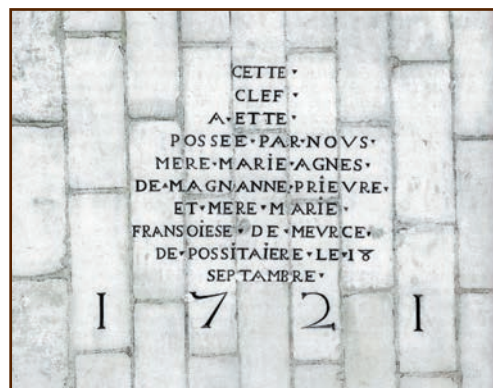
L'arrivée des reliques opérait un fort contraste avec leur chapelle qui tombait de vieillesse. En cette fin de règne de Louis XIV, la situation économique désastreuse et les différentes calamités, peste et disettes, qui s'abattaient sur la France, ne leur permettaient pas de construire une église. Il fallut l'aide de l'évêque d'Angers et de l'Intendant de Touraine, qui firent dresser des procès-verbaux attestant l'état misérable de la chapelle. Munie de ces *patentes*, mère François de Jésus-Maria se mit en quête d'aumônes. Un premier don permit de faire fouiller le jardin à l'emplacement voulu, au 37 de la rue Lionnaise.

La Providence était au rendez-vous : on y découvrit une belle *perrière* (carrière) qui fournit tous les matériaux nécessaires à la construction.

Le 8 avril 1715, eut lieu la pose de la première pierre. La cérémonie fut présidée par Messire François Martineau, grand



Mgr Michel Poncet de La Rivière, évêque d'Angers de 1706 à 1730



"CETTE CLEF A ETTE POSSEE PAR NOUS, MERE MARIE AGNES DE MAGNANNE PRIEURE, ET MERE MARIE FRANSOIESE DE MEURCE DE POSSITAIRELE 18 SEPTEMBRE 1721"

Inscription sur la voûte du chœur des moniales



Aile sud du cloître, premier étage : couloir et portes des cellules vus depuis l'Ouest (Arch. municip. Angers)

vicaire, archidiacre, abbé de Saint-Maur. À la fin de l'année 1715, les travaux s'arrêtèrent, faute de pouvoir payer les ouvriers. Les murs, qui n'étaient pas encore couverts, risquaient de s'abîmer. Les carmélites se résolurent donc, *contraintes et violentées*, à vendre l'argenterie de la sacristie, six beaux chandeliers et une magnifique lampe, le tout pesant environ 21 kg. Ce sacrifice permit de faire la charpente. L'église fut totalement terminée dans les années 1720.

Rébellion

La construction de l'édifice touchait à sa fin quand une querelle vint diviser la communauté. Cet incident nous est rapporté par l'abbé Grandet : en 1721, un groupe de religieuses contesta la réélection de mère Marie-Agnès du Saint-Esprit, estimant qu'elle n'avait pas été réélue selon les constitutions de leur ordre. L'affaire fut une première fois tranchée en septembre 1722, lors de la venue de Monsieur Perrochet, visiteur du Carmel, qui déclara en plein chapitre que cette élection était nulle. Mais, dans le même temps, il nomma mère Marie-Agnès supérieure. Cela ne fit qu'envenimer le conflit. La famille de l'intéressée exprima son mécontentement à Monsieur Perrochet et réclama que l'élection soit réexaminée. Après enquête, la procédure parut fort régulière et fut confirmée par le nonce, mais cinq *mères rebelles* refusaient toujours de se soumettre. Elles furent d'abord privées des sacrements et des voix active et passive pour les élections, en sorte qu'elles ne purent communier pendant quatre ou cinq mois. L'affaire s'éternisant, il fallut finalement en appeler au roi Louis XV et au nonce. Deux lettres de cachet mirent fin à la sédition : les deux mères qui la dirigeaient furent exilées dans d'autres monastères.

C'est ainsi, conclut Joseph Grandet, que se termina cette affaire qui avait duré depuis plus de trois ans. L'une d'elles, mère Marie-Françoise de l'Incarnation, fut élue prieure du carmel de Dieppe par Monsieur Perrochet. Six ans plus tard, elle revint à Angers où elle fut très bien accueillie par mère Marie-Agnès du Saint-Esprit *qui l'aimait tendrement* :

Depuis le retour de Dieppe, l'union et la confiance semblaient s'être accrues et fortifiées entre elles.



Clément XI, pape de 1700 à 1721

Pionnières du Sacré-Cœur

Plus heureusement, en juin 1732, mère Marie-Agnès du Saint-Esprit obtint de l'évêque d'Angers la *permission d'avoir l'exposition du Très Saint-Sacrement en notre église le jour du Sacré-Cœur de Jésus. [...] Et que la communauté puisse communier tous les premiers vendredis de chaque mois.* La solennité fut fixée le IV^e dimanche après Pâques. Il s'agissait d'y solenniser la fête du Sacré-Cœur de Jésus que l'Église ne devait instituer qu'en 1755, année durant laquelle *Messire Claude-Louis Aubert de Tourny fonda à perpétuité dans l'église des Carmélites une fête pour honorer le Sacré-Cœur de Marie.* L'évêque d'Angers en fixa également la solennité au IV^e dimanche après Pâques.

Face au serpent janséniste

Les Carmélites furent aussi, du fond de leur monastère, confrontées au jansénisme. L'évêque d'Angers, Monseigneur Arnould, dont le frère, Antoine, était l'âme de la résistance de Port-Royal, était assez protecteur envers cette hérésie, qui faisait ravage jusque dans les couvents. En 1648, le père Gibieuf, acquis à cette doctrine, supérieur des carmélites de France, adressa à ses filles une lettre circulaire pour leur défendre la lecture de livres qui traitent des *matières contentieuses du temps, à savoir de la pénitence et de la fréquente communion, de la grâce et de la prédestination.* Dans les années 1740, l'hérésie avait atteint quelques carmels, dont le *Grand Couvent* de Paris. Louis XV nomma le bénédictin Dom Bernard de la Taste, visiteur général du Carmel, pour s'occuper des récalcitrantes. Il fallait trouver des as-

les sûrs où répartir les brebis égarées. En 1749, le carmel d'Angers fut choisi pour accueillir sœur Marguerite-Thérèse de Saint-Joseph. Les carmélites avaient reçu des instructions : veiller à ce que l'intéressée suive la communauté au chœur et aux autres exercices ; en cas d'obstination au moment de la mort, ne pas célébrer d'obsèques religieuses. Sœur Marguerite-Thérèse vécut six mois à Angers. Elle refusa obstinément de recevoir la Bulle *Unigenitus* de 1713, du pape Clément XI, qui condamnait le jansénisme. Elle mourut privée des sacrements, le 16 février 1750. *On l'enterra sans chant ni prières dans le quatrième côté du cloître qui n'était point béni.*

La montée du jansénisme fut un des nombreux points de tension qui affaiblirent l'Église de France au XVIII^e siècle. Ajoutés aux manœuvres des loges maçonniques pour fragiliser l'institution ecclésiastique et renverser l'ordre politique, ces mouvements conduiront, à la fin du siècle, à la Révolution Française. Les carmélites d'Angers en subiront les conséquences... (À suivre).

Héloïse de Jacquilot

Bibliographie :

♦ Gaston Duchet-Suchaux, Les Ordres religieux : Guide historique, Paris, Flammarion, 2000, 317 p. ♦ Communauté du carmel d'Angers, Carmel d'Angers, 1626-2026, 400 ans d'histoire. Un carmel au cœur de la ville, Éditions Wadoo, 2025, 96 p. ♦ François Uzureau, Le Carmel d'Angers, XVII^e et XVIII^e siècles. L'Anjou historique, Cinquième année, n° 6, mai 1905, p. 561 à 589.